



organisation régionale de formation  
des administrations publiques  
du canton de Neuchâtel

## 21<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Jeudi 24 août 2023, 8h30 – Fondation Alfaset, Rue des Terreaux 48, La Chaux-de-Fonds**

### PROCÈS-VERBAL

#### Sont présent-e-s :

M.	Guillet	Pascal	CCNAC
Mme	Sauser	Jessica	CIIP
M.	Arquint	Romain	Commune de Cortaillod
Mme	Remund	Marika	Commune de Cortaillod
Mme	Schepis	Nathalie	Commune de la Tène
M.	Bachmann	Jérémy	Commune de Val-de-Ruz
Mme	Aeschlimann	Lydie	État de Neuchâtel
Mme	Corminboeuf	Catherine	État de Neuchâtel
Mme	Del Giudice	Noémie	État de Neuchâtel
Mme	Di Secli	Maria	État de Neuchâtel
Mme	Erard	Natacha	État de Neuchâtel
Mme	Fischer	Anne-Lise	État de Neuchâtel
M.	Fontana	Steve	État de Neuchâtel
M.	Frosio	Dimitri	État de Neuchâtel
M.	Gonzalez	Thierry	État de Neuchâtel
Mme	Grassi Pirrone	Sandra	État de Neuchâtel
Mme	Guizzardi	Mara	État de Neuchâtel
Mme	Hermosilla	Sonia	État de Neuchâtel
Mme	Klezar	Jessica	État de Neuchâtel
M.	Longobardi	Sevan	État de Neuchâtel
Mme	Menezes	Sofia	État de Neuchâtel
Mme	Roulet	Romaine	État de Neuchâtel
Mme	Schenk	Carine	État de Neuchâtel
Mme	Stubi	Laetitia	État de Neuchâtel
Mme	Thiébaud	Nathalie	État de Neuchâtel
Mme	Tripiciano	Carolina	État de Neuchâtel
M.	Vuilleumier	Georges-Eric	État de Neuchâtel
Mme	Epiney	Rachel	OFS
M.	Pillard	Phuong Hà	OFS
Mme	Vouga	Michèle	OFS
Mme	Albertetti	Valérie	Ville de La Chaux-de-Fonds
M.	Alonso	Angel	Ville de La Chaux-de-Fonds
Mme	Bardet	Manuella	Ville de La Chaux-de-Fonds
M.	Bersot	Pierrick	Ville de La Chaux-de-Fonds
M.	Finger	Denis	Ville de La Chaux-de-Fonds
Mme	Kaenel Rossel	Nancy	Ville de La Chaux-de-Fonds
Mme	Mavilla	Nieves	Ville de La Chaux-de-Fonds
Mme	Cordas	Catherine	Ville du Locle
M.	León	Manuel	Ville du Locle

## Ordre du jour

1. Accueil
  2. Décompte du nombre de voix
  3. Élection des scrutateur·trice·s
  4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 août 2022
  5. Rapports
    - 5.1. Rapport du président
    - 5.2. Rapports des responsables des cours CI
    - 5.3. Rapport de la cheffe experte
    - 5.4. Adoption du rapport annuel
  6. Élection des vérificateurs des comptes
  7. Comptes 2022-2023
    - 7.1. Présentation des comptes et rapport du trésorier
    - 7.2. Rapport des vérificateurs des comptes
    - 7.3. Adoption des comptes
  8. Budget 2023-2024
    - 8.1. Présentation du budget
    - 8.2. Adoption du budget
  9. Divers
- 

## Accueil

La séance est ouverte à 8h41. Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

### 1 DÉCOMPTE DU NOMBRE DE VOIX

Le décompte des voix est fait par le président et se présente comme suit :

- État de Neuchâtel	77 voix
- OFS	15 voix
- Ville de la Chaux-de-Fonds	13 voix
- Ville de Neuchâtel	10 voix
- Commune de Val-de-Ruz	8 voix
- Commune de Val-de-Travers	6 voix
- Ville du Locle	5 voix
- Commune de la Grande Béroche	4 voix
- Commune de la Tène	3 voix
- CCNAC	2 voix
- Commune de Cortaillod	2 voix
- Commune de la Côte-aux-Fées	1 voix
- GSR Littoral Ouest	1 voix
- CIIP	1 voix
<b>Nombre total de voix</b>	<b>120 voix</b>

### 2 ÉLECTION DES SCRUTATEUR-TRICE-S

Mme Anne-Lise Ficher et M. Thierry Gonzalez sont nommé·e·s comme scrutatrice et scrutateur.

### 3 ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AOÛT 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est adopté à l'unanimité avec remerciement à son autrice.

### 4 RAPPORTS

#### 4.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le Président, **Manuel León**, présente son rapport annuel en mentionnant quatre faits qui ont marqué l'ORF cette année :

#### La mise en place de la nouvelle ordonnance ORFO 2023

Les apprenti-e-s engagé-e-s cette année sont les derniers-ères sous l'Ordonnance ORFO 2012. En effet, nous connaissons à la prochaine rentrée scolaire la naissance de l'ORFO 2023 initialement prévue pour 2022.

Cette année scolaire a ainsi été intense dans la préparation de l'introduction de cette nouvelle ordonnance et malgré les prévisions, les coûts se sont avérés très importants. En effet, il a fallu prendre connaissance et assimiler les différents changements mais également former les formateurs-trices et les intervenant-e-s des cours interentreprises (CI). Ces tâches n'ont pas été facilitées par le retard pris au niveau de la branche suisse relatif à la mise en place de l'extranet de l'OVAP. Comme tout changement, cette migration implique un grand investissement et représente un défi qui sera relevé de par notamment l'excellente collaboration des formateurs-trices et des intervenant-e-s.

La préparation de cette ORFO 2023 a nécessité un grand investissement de la part du comité et principalement des deux responsables des CI. Même si certains éléments devront être affinés dans la pratique, l'ORF-NE est prête pour l'entrée en vigueur de la 3ème ordonnance en 20 ans!

#### La situation financière de l'ORF

Sur décision de l'assemblée générale, la fortune de notre association a diminué drastiquement ces dernières années par notamment une rétrocession des cotisations de membres.

A l'heure actuelle, les charges dépassent le coût moyen suisse. Actuellement, les recettes provenant tant des subventions que des cotisations ne couvrent pas les frais de fonctionnement. Afin de limiter les coûts, le comité a mené des réflexions sur les prestations obligatoires de l'ORF-NE et celles pouvant être supprimées provisoirement. À titre d'exemple la prise en charge des café-croissants, lors des cours interentreprises a été supprimée. D'autres éléments seront mentionnés dans la présentation de **Jérémy Bachmann**.

Le nouveau budget 2023-2024 tient ainsi compte des différentes décisions dans le but de réaliser des économies.

L'ORF-NE tient à remercier le Service des ressources humaines (SRHE) et plus particulièrement **Natacha Erard**, pour sa collaboration et ses conseils qui ont permis de soutenir l'ORF-NE.

#### La démission de Dimitri Frosio

Suite à la démission de **Dimitri Frosio** pour la fin du mois d'août 2023, l'ORF-NE vous présente sa nouvelle organisation interne. **Laetitia Stubi** devient seule responsable CI et assume la vision d'ensemble du bon déroulement de l'organisation des cours CI. Elle sera secondée par **Noémie Del Giudice** engagée en qualité de coordinatrice des cours interentreprises. Cette réorganisation interne marque la fin de la séparation entre les apprenti-e-s et les stagiaires MPES 3+1. Le comité ainsi que l'ensemble des membres de l'ORF témoignent leurs sincères remerciements à **Dimitri Frosio** pour son implication pendant son mandat et lui remettent un cadeau de départ.

#### Les 20 ans de l'ORF

Le 15 avril 2003, au café de Bonneville à Engollon, notre Organisation voyait le jour. Nous fêtons donc les 20 ans de l'ORF-NE ! En prévision de la réforme de 2003, l'ORF-NE était créée sur proposition du groupe de travail qui avait préparé depuis 1999 et conjointement avec les écoles professionnelles de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds l'entrée scolaire 2003-2004. **Sandra Grassi-Pirrone** était alors nommée comme

responsable des cours interentreprises de cette nouvelle réforme et **Manuel Léon** était nommé en tant que vice-président. Aussi, aujourd'hui nous fêtons donc 20 ans de bons et loyaux services à l'ORF-NE.

Dans le courant de l'année précédente, l'ORF-NE a reçu la démission de **Pierre-Yves Chaignat**, ce dernier a récemment été remplacé par **Marco Pereira**, excusé aujourd'hui.

Je réitère mes remerciements au SRHE et tout particulièrement à **Natacha Erard** pour le soutien et l'écoute de nos besoins dans cette année particulière. Ainsi qu'au Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) pour leur très bonne coopération, leur disponibilité et leurs échanges de qualité. Le Fonds pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels (FFPP) pour son subventionnement annuel et son soutien. Les formateurs-trices, entreprises et tous les acteurs qui font que nos jeunes puissent être formés dans de bonnes conditions. Je salue l'implication et le soutien de nos membres depuis toutes ces années.

Finalement, je tiens à adresser mes remerciements particuliers à la cheffe experte pour son dévouement, aux responsables CI pour leur implication et la qualité de leur travail de même qu'à l'ensemble des membres du comité pour leur professionnalisme et leurs investissements.

#### 4.2 *RAPPORTS DES RESPONSABLES DES COURS CI*

La parole est transmise à **Laetitia Stubi** qui présente les points suivants :

Elle déclare qu'en effet, c'était une année intense pour les cours CI dû notamment au nombre de défis qu'il a fallu relever.

Laetitia Stubi présente son rapport et invite les participants-es à prendre sous les yeux la page 7 du rapport annuel afin d'avoir un retour en image sur les événements suivants :

- L'organisation et l'établissement de divers plans d'action pour l'ORFO2023 ;
- La planification de la traditionnelle journée de formation continue des intervenants-es (A l'Aubier Montézillon sur le thème de l'adaptation au changement) ;
- La création d'une identité visuelle pour le forum des métiers ;
- La mise en place de la formation des formateurs-trices et intervenants-es CI pour la nouvelle ordonnance ORFO 2023 ;
- La réorganisation interne suite à la démission de **Dimitri Frosio**.

**Laetitia Stubi** aborde ensuite le sujet de l'extranet de l'OVAP et rappelle que son utilisation est obligatoire. Elle informe également que des formations sont mises en place pour les deux ordonnances de formation.

Elle présente ensuite les défis pour l'ORF-NE pour l'année à venir :

- Pratiquer l'ORFO 2023 ;
- Organiser les CI sur deux ordonnances distinctes que ce soit au niveau des intervenants-es, de la logistique ou même au niveau financier ;
- Procéder à l'embauche de nouveaux-elles intervenant-e-s ;
- Améliorer et consolider la situation financière ;
- Entretenir nos canaux de communication, identifier les besoins et soutenir les principaux acteurs de la formation.

Finalement, **Laetitia Stubi** conclue sur quelques communications liées à la rentrée :

- La manifestation Capacité qui aura lieu du 4 au 9 septembre 2023, (elle ajoute qu'il est encore possible pour les membres de s'inscrire pour assurer l'animation du stand) ;
- Les e-test seront réalisés en entreprise à une date et une heure précise pour l'ensemble des apprenti-e-s ;

- La fin des cours de soutien en ICA et apprendre avec plaisir proposés par l'ORF-NE. Elle précise tout de même que ces cours restent disponibles, mais qu'ils ne seront plus financés par l'ORF-NE ;
- Le site internet de l'ORF-NE sera mis à jour et prochainement, il sera possible d'y retrouver des marches à suivre notamment pour l'extranet de l'OVAP.

#### 4.3 *RAPPORT DE LA CHEFFE EXPERTE*

**Sandra Grassi Pirrone** présente les points suivants :

Pendant encore 2 ans l'ancienne ordonnance restera en vigueur.

94% de réussite pour les apprenti·e·s ce qui prouve qu'il s'agit d'une formule qui fonctionne. Peu de démissions sont à dénombrer dans les experts.

##### *Expert-e-s aux EFA*

La cheffe experte remercie chaleureusement l'engagement et le professionnalisme des expert-e-s aux examens finaux. Elle peut compter sur une équipe soudée efficace et bienveillante qui cette année comptait 3 nouveaux experts-es.

**Sandra Grassi Pirrone** annonce que les résultats sont meilleurs que ceux de l'année passé.

La branche a présenté 75 candidat-e-s. 5 échecs sont à déplorer (3 apprenti-e-s et 2 stagiaires MPES 3+1). Toutes et tous ont réussi la partie entreprise et personne n'a été laissé sans solutions, en tout cas dans la partie entreprise.

Avec des moyennes générales de 4.35 (pour les apprentis) aux écrits et 5.38 aux oraux, les résultats obtenus sont tout à fait honorables même si le taux d'échec est légèrement plus élevé que l'année précédente, il est possible d'en conclure que les apprenti·e·s bénéficient d'une bonne formation.

La cheffe experte est satisfaites de ces résultats.

##### *ORFO 2023*

Les premiers examens sous la nouvelle ordonnance auront lieu en juin 2026. Il n'y aura plus d'examen écrit. L'examen oral durera 50 minutes.

#### 4.4 *ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL*

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

#### 4.5 *ELECTION DES NOUVEAUX·ELLES VÉRIFICATEURS·TRICES DES COMPTES*

Cette année, le mandat des vérificateurs de comptes actuels représentés par Damien Schaer et Steve Fontana, prend fin avec l'exercice comptable 2022-2023.

Le comité et l'ensemble des membres les remercient chaleureusement pour leur contribution et leur disponibilité.

Le comité présente pour votation deux nouvelles personnes **Mme Carinne Schenk** du Service financier et **M. Romain Arquint** de la commune de Cortaillod.

Les nouveaux vérificateurs de comptes, sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée. Le comité les remercie d'ores et déjà et leur souhaite la bienvenue.

## 5 **COMPTES 2022-2023**

### 5.1 *PRÉSENTATION DES COMPTES ET RAPPORT DU TRÉSORIER*

**Jérémy Bachmann** présente les comptes :

Du fait que la fortune soit en diminution constante, des améliorations financières sont nécessaires pour l'année prochaine.

En ce qui concerne les comptes 3230 et 3240, ils ont coûté plus cher. Cette augmentation est notamment due au changement d'ordonnance qui a impliqué des coûts supplémentaires, imposant donc un solde négatif.

## **Charges**

### *Budget*

Selon la volonté de l'OVAP, les comptes et subvention CI des deux ordonnances seront séparés.

### *Salaire*

200h supplémentaires seront payées à la responsable des cours CI étant donné les changements survenus dans le courant de l'année et l'investissement en temps que cette nouvelle organisation représente.

Une diminution du coût des salaires est tout de même à notifier, même si la coordinatrice des cours interentreprises est engagée au même pourcentage que l'ancien responsable, elle ne représentera pas la même charge salariale.

### *Frais administratifs*

Les café-croissant, les prix scolaires et les frais de repas des intervenant-e-s CI ORFO 2023 font partie des dépenses sur lesquelles des restrictions budgétaires ont été appliquées.

De plus, suite à une erreur dans la facturation des places de travail des négociations ont eues lieu au sujet d'un nouveau tarif facturé par le service des ressources humaines.

### *Frais administratifs ORFO 2023*

Les frais de repas pour la responsable CIE et pour la coordinatrice des CIE seront remboursés.

### *Assemblée générale*

Refonte dans le déroulement de l'Assemblée Générale, elle aura dorénavant lieu dans une salle communale où sera proposé un vin d'honneur. La partie formative de la journée sera abandonnée.

### *Identité visuelle*

Décision de séparer ce compte de manière claire. Ce qui n'était pas le cas par le passé étant donné que ce dernier était lié avec le compte de l'Assemblée Générale.

### *Autres charges du personnel chargé de cours externes*

Le nombre d'élèves par classe a été augmenté ce qui permet une diminution du nombre de classes et ainsi des coûts pour le paiement des intervenant-e-s.

### *Cours soutien*

Dû aux restrictions budgétaires, les cours de soutien ne seront plus payés et organisés par l'ORF-NE

### *Matières consommables Équipement*

Les cotisations pour l'extranet de l'OVAP ont été augmentées de CHF 85. — à CHF 140. — pour les besoins de l'ORFO 2023.

### *Loyer*

Aucun changement à signaler

### *Capacité*

Le coût de manifestation 2023 va être plus important que ce qui avait été prévu.

### *Revenus*

Service des formations post-obligatoires (SFPO)

Aucun élément à signaler

### *Fond pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels (FFPP)*

L'augmentation des charges sera compensée par une augmentation des subventions pour ce qui est des cours de soutien.

### *Cotisations des membres*

Les cotisations des membres ont dorénavant été fixées à CHF 600.—

**Thierry González** questionne sur les raisons qui impliquent l'augmentation des coûts de la manifestation capacité.

**Jérémy Bachmann** répond que ce sont les coûts de montage qui seront plus élevés.

**Sandra Grassi Pirrone** ajoute que la société avec laquelle l'ORF-NE était habituée à travailler a dû fermer pendant la période du COVID. La personne de contact de l'ORF-NE au sein de cette entreprise a pris un certain temps avant de fournir un devis, le laps de temps pour trouver une autre offre était donc trop réduit. De plus, il est à prendre en considération que capacité à aussi diminuer ses prestations ce qui implique des dépenses pour le matériel qui n'étaient pas prévues.

**Thierry González** s'interroge sur l'augmentation quant au coût moyen suisse suite à la nouvelle ordonnance.

**Jérémy Bachmann** répond que pour le moment, une augmentation n'est pas prévue.

**Natacha Erard** ajoute qu'au sujet des cotisations, il est important pour elle que l'ORF-NE puisse continuer à exercer mais qu'elle se questionne sur de potentielles autres augmentations futures.

**Manuel Léon** répond que l'augmentation annoncée a été calculée de sorte à ce qu'elle suffise à couvrir les dépenses de la nouvelle ordonnance.

## 5.2 *RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES*

**Steve Fontana** lit le rapport des vérificateurs de comptes. Les comptes sont bien tenus et sont conformes. Il propose à l'Assemblée de les accepter tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au trésorier.

## 5.3 *ADOPTION DES COMPTES*

L'Assemblée adopte les comptes 2022-2023 à l'unanimité et remerciement.

## 6 BUDGET 2023-2024

### 6.1 PRÉSENTATION DU BUDGET

**Jérémy Bachmann** présente le budget.

### 6.2 ADOPTION DU BUDGET

L'Assemblée adopte les comptes 2023-2024 à l'unanimité avec les remerciements à son autrice.

## 7 DIVERS

### Question

Aucune question de l'assemblée n'est posée.

**Natacha Erard** prend la parole et remercie l'ensemble du comité de l'ORF-NE, les personnes présentes et l'ensemble des personnes qui ont œuvrées pour que cette assemblée générale ait lieu.

**Dimitri Frosio** prend la parole et formule ses sincères remerciements à l'ensemble des membres du comité ainsi qu'à l'ensemble des personnes présentes. Il revient sur son parcours au sein de l'ORF-NE et sur le plaisir qu'il a eu à collaborer au sein de cette organisation.

**Jérémy Bachmann** prend la parole et remercie chaleureusement **Sandra Grassi Pirrone** et **Manuel Léon** pour leurs 20 ans d'activité au sein de l'ORF-NE et leur implication depuis tout ce temps. Un cadeau leur est remis à chacun d'eux.

En conclusion, le Président remercie les personnes présentes à cette assemblée et clôture la séance.

*La séance est levée à 9h34.*

Pour le PV, Sevan Longobardi